

Québec, le 30 août 2005

À l'attention des développeurs de logiciels – Médecine

Nouvelle version de certains fichiers valideurs Corrections apportées dans le fichier OMACMODI Modification n° 39 - Annexe 38

Corrections apportées dans le fichier OMACMODI

Suite à une révision des données, le fichier s'est accru de nouveaux enregistrements en rapport aux modificateurs suivants : 180, 322, 325, 347, 348 à 354, 356, 649 à 652, 654, 900 et 901. Ces modificateurs sont liés à l'Entente particulière « Unité de soins intensifs ou coronariens » et à l'Entente particulière « Clinique-réseau ». Consulter **le tableau ci-dessous** pour plus de détails sur ces modificateurs. Notez que le communiqué en rapport à ces deux ententes vous sera transmis sous peu.

Modification n° 39 - Annexe 38

Dans le cadre de la modification n° 39, annexe 38, un nouveau supplément d'honoraire est ajouté pour l'obstétrique gynécologie (spécialité 13, 14 et 23). Ce supplément est de 95 %. Il est accordé à des médecins désignés par les parties négociantes, qui ont complété une formation sur spécialisée en gynécologie oncologique, et qui rencontrent les critères de désignation agréés entre elles. Présentement, il y a seulement deux médecins qui sont visés par ce supplément et ils ont été avisés. Ce nouveau supplément est effectif à compter du **1^{er} septembre 2005** et s'applique à l'ensemble des codes d'acte suivants:

0027, 0817, 6045, 6048, 6063, 6068, 6069, 6071, 6073, 6108, 6112, 6118, 6130, 6156, 6157, 6158, 6191, 6194, 6216, 6225, 6231, 6233, 6249, 6270, 6271, 6272, 6275, 6278, 6279, 6289, 6294, 15082, 15083, 15084, 15088, 15089, 15091, 15092, 15093, 15094, 15097, et 15098.

Pour plus de détails sur ce sujet, je vous invite à consulter le communiqué qui vous sera transféré ultérieurement. Les changements se retrouvent dans les deux fichiers suivants SPSITUMX et SPLISTMX.

Notez aussi un petit changement dans le fichier SPACMODI. Le modificateur 571 a été associé au code d'acte 00763.

Les nouveaux fichiers valideurs sont présentement disponibles par télécommunication ou dans le site Internet de la RAMQ.

Pour des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au (418) 682-5127, poste 4626.

Tableau

Modificateur	Multiple	Taux
176		1,00000
046 – 176	652	1,10000
050 – 176	633	0,50000
093 – 176	634	1,00000
094 – 176	635	1,00000
046 – 050 - 176	349	0,55000
046 - 093– 176	352	1,10000
046 - 094– 176	351	1,10000
093 - 094 – 176	350	1,00000
046 – 093 - 094 – 176	900	1,10000
177		0,45000
045 – 177	653	0,49500
050 – 177	632	0,22500
093 – 177	636	0,45000
094 – 177	637	0,45000
127 – 177	655	0,46800
093 – 094 – 177	353	0,45000
045 - 094 – 177	354	0,49500
045 - 127 – 177	356	0,51480
180		1,00000
046 – 180	649	1,10000
050 – 180	654	0,50000
093 – 180	650	1,00000
094 – 180	651	1,00000
046 – 050 - 180	325	0,55000
046 – 093- 180	347	1,10000
046 – 094 - 180	348	1,10000
093 – 094 – 180	322	1,00000
046 – 093 – 094 - 180	901	1,10000

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle